

Armoires de communes vaudoises

Autor(en): **A.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'est très bien passé de titres académiques ; ils étaient tous deux du petit nombre des privilégiés qui sont au-dessus de ces distinctions.

Eugène RITTER.

ARMOIRIES DE COMMUNES VAUDOISES

(Suite.)



AIGLE

Coupé de sable et d'or, à deux aigles éployées de l'un en l'autre. Ce sont des armes parlantes, remontant au XV^{me} siècle d'après le *Dict. hist.* Les deux sceaux les plus anciens (du XVI^{me} siècle) et la carte de Schepf (1578) en fournissent des modèles excellents. Sur le cliché les émaux ont été intervertis ; la 2^{me} édition de l'Armorial de Mandrot donne à tort un coupé d'argent et de sable.

Ces armes sont parfois accompagnées de la devise : *Recta volat cum scientia et justitia.* (Elle [l'aigle] court droit au but avec savoir et justice.)

Sous la domination bernoise (1475 à 1798) les armes de la ville représentent le gouvernement d'Aigle (composé des mandements d'Aigle, d'Ollon, de Bex et des Ormonts).



BAULMES

D'azur au sautoir (croix de St-André) de gueules. Le sautoir accosté des lettres B et M figure sur un sceau du XVIII^{me} siècle ; les armes sur une enseigne de la même époque, celle de l'ancien hôtel de ville « A la Croix de St-André » ; non loin du village s'élève la Roche St-André. Le voisinage

de la Bourgogne a-t-il exercé quelque influence sur le choix de l'enseigne ? Le sautoir de gueules était le signe de reconnaissance des Bourguignons, porté sur la poitrine ou sur le dos ; on le voit également sur les drapeaux et sur les pavois.

Sur le cliché, les hachures indiquant le gueules ont été omises ; par contre on a marqué le relief du sautoir, ce qui, pour l'héraldiste, est sans importance aucune.



BLONAY

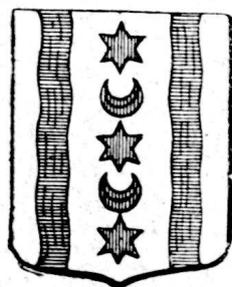
D'or à deux cœurs vidés et entrelacés de gueules, l'un des deux renversé. Ces armes, adoptées il y a peu d'années, ont emprunté l'emblème qui les décore à un sceau du XVIII^{me} siècle ou de la fin du XVII^{me} ; quant aux émaux, nous ne savons ce qui en a dicté le choix, puisque les couleurs de la commune sont le rouge et le bleu.



CHANÉAZ

En 1905, cette commune a adopté de belles armes parlantes : d'or au chêne arraché au naturel fruité de cinq glands.

M. Th. Cornaz a dessiné pour Chanéaz un timbre armorié d'un style excellent. (*Arch. hérald.* 1912, p. 134.)

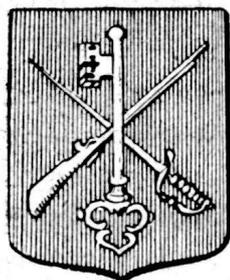


CHATELARD

D'argent à trois étoiles de gueules rangées en pal et séparées par deux croissants du même, accostées de deux pals ondés d'argent. D'après certains héraldistes (*Arch. hérald.* 1903, p. 7), le champ serait d'azur, les étoiles et les croissants d'argent comme les pals.

Un sceau ancien donne déjà ces armes ; il pourrait être du XVI^{me} siècle (de Mandrot) ou du commencement du XVII^{me}, car il ne présente pas de hachures.

Les pals représentent les deux torrents, la Baie de Clarens et la Baie de Montreux, qui limitent la commune.



LE CHENIT

De gueules au mousquet et à l'épée en sautoir d'argent, à la clef en pal du même brochant.

Le Chenit ne constitue une commune que depuis 1646 ; quatorze ans plus tard fut fondée l'Abbaye des Fusiliers, c'est ce que rappelle probablement le mousquet.

La plus ancienne représentation de ces armes pouvait se voir sur une cloche de l'église du Sentier, datée de 1727, détruite lors de l'incendie de 1898. (Voir un intéressant article du D^r R. Meylan, *Arch. hérald.* 1912, p. 133.)

(A suivre.)

A. K.

PETITE CHRONIQUE

— *La société du Musée*, à Montreux, a acheté dernièrement au village de Sales, l'ancienne maison appelée le « couvent ». Elle y fera exécuter quelques réparations et elle espère y installer dans le courant de cette année les collections du *Vieux Montreux*.

— Un modeste monument, œuvre du sculpteur Ch. Reymond-Gunthert, a été élevé à la mémoire d'Alfred Cérésolle sur la terrasse de l'église de St-Martin, à Vevey, au couchant du porche de l'église, et inauguré le samedi 28 juin 1919.

— Nous avons signalé au mois d'avril les articles du *Journal d'Yverdon* consacrés à la ville du moyen âge et au faubourg des Moulins. Leur auteur, M. le pasteur Jaques, a terminé ses Cause-ries yverdonnoises dans les numéros des 1, 5, 8, 15 et 18 avril du